« Tirage au sort - la Rentrée des petits »
REGLEMENT

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La société **FLEURUS EDITIONS**, sous sa marque éditoriale Fleurus Enfants**,** Société Anonyme au capital de 2 602 896 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 393 309 752, et dont le siège social est à Paris Cedex 19 (75166), 57 rue Gaston Tessier (ci-après « FLEURUS EDITIONS »), organise un tirage au sort gratuit et sans obligation d'achat intitulé « **Tirage au sort - la rentrée des petits** » (ci-après « le Tirage au sort »).

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

La participation au Tirage au sort est ouverte à toute personne majeure ou mineure autorisée par son représentant légal, résidant en France métropolitaine, Corse comprise, et est limitée à une seule participation par personne (même nom et même adresse postale). Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du Tirage au sort, de même que les membres de leur famille, ainsi que le personnel de la SCP TEBOUL, NIVOLLET, LAVILLAT, Huissiers de Justice Associés et les membres de leur famille.

Le participant mineur devra avoir l'autorisation d'un représentant ou tuteur légal. FLEURUS EDITIONS se réserve le droit de demander la présentation de celle-ci à tout moment. A défaut la participation sera considérée comme non valide et ne sera pas prise en compte.

La participation à ce Tirage au sort implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. La participation de tout résident hors France métropolitaine, Corse incluse, ne pourra être prise en compte.

Toutes les éventuelles difficultés pratiques d'interprétation ou d'application seront tranchées par FLEURUS EDITIONS et en cas de désaccord par la SCP TEBOUL, NIVOLLET, LAVILLAT, Huissiers de Justice Associés.

Les participations incomplètes, non conformes au règlement ou reçues après la date limite du Tirage au sort ne seront pas prises en considération.

En dehors des demandes de règlement, il ne sera répondu à aucune demande écrite ou téléphonique concernant le fonctionnement du Tirage au sort.

ARTICLE 3 : ACCES ET DUREE

L'inscription au Tirage au sort est ouverte du 3 août 2018 au 22 septembre 2018 (inclus).

Le Tirage au sort est gratuit et sans obligation d'achat.

Le Tirage au sort est annoncé via les supports suivants :

- les frontons des PLV consacrés au Tirage au sort déposées dans les magasins de la grande distribution (hyper et supermarchés) ;
- le site internet de FLEURUS EDITIONS accessible à l'adresse suivante http://www.fleuruseditions.com/ (ci-après « le Site Internet ») ;
- les pages de FLEURUS EDITIONS sur les réseaux sociaux de type facebook, etc ….

FLEURUS EDITIONS se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler le Tirage au sort et les lots mis en jeu si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

ARTICLE 4 : PRINCIPE DU TIRAGE AU SORT ET MODALITES DE PARTICIPATION

Le Tirage au sort est accessible sur le site internet de FLEURUS EDITIONS via un bulletin de participation à remplir. Pour participer au Tirage au sort, le participant devra :

- se rendre sur le Site Internet de FLEURUS EDITIONS,
- répondre à l'ensemble des questions figurant sur le bulletin de participation, en cochant les bonnes réponses parmi un choix de réponses proposées,
- indiquer son nom, prénom, adresse postale, adresse mail, ainsi que les autres informations demandées ;

- pour les participants mineurs : cocher la case « j'ai l'accord des mes parents ou de mon représentant légal pour participer au jeu concours » ;
- cocher la case « J'accepte le règlement du jeu concours » ;
- valider la participation avant le 22 septembre 2018 (minuit).

Une seule inscription par personne sera prise en compte (même nom, même prénom, même adresse postale, même adresse courriel).

Toute inscription incomplète ou inexacte entrainera la nullité de la participation.

ARTICLE 5 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Parmi l'ensemble des bulletins de participation valides, dûment complétés, conformes au présent règlement, répondant correctement à l'ensemble des questions posées aux participants et validés avant la date limite de clôture du Tirage au sort, soit le 22 septembre 2018 à minuit, FLEURUS EDITIONS procédera à un tirage au sort pour désigner 10 gagnants.

Le tirage au sort sera effectué par FLEURUS EDITIONS entre le 15 octobre 2018 et le 15 novembre 2018.

Les gagnants seront avisés personnellement par mail, à l'adresse figurant sur leur bulletin de participation, dans les 3 mois après la réalisation par FLEURUS EDITIONS du tirage au sort.

Aucun message ne sera délivré aux perdants.

ARTICLE 6 : LOTS

1er prix :

Un séjour pour 6 personnes de 7 nuits / 8 jours, au camping « Siblu Les Charmettes » (ci-après « le Camping ») situé avenue la Palmyre – 17570 - les Mathes, valable pour une période allant du 13/04/2019 au 06/07/2019 ou une période allant du 31/08/2019 au 07/09/2019, dans un mobil home catégorie « Esprit » de 2 chambres d'une valeur totale indicative comprise entre 385 et 658 €.

Le prix est non échangeable, non remboursable et soumis à disponibilité pendant les périodes proposées.

Ce prix ne comprend pas :

- les repas,
- les boissons,
- le transport jusqu'au Camping,
- le linge de lit et de toilette,
- les dépenses personnelles,
- les déplacements sur place,
- toutes autres dépenses personnelles ou occasionnées par le séjour et non citées dans les prestations ci-dessus
- la caution de 430 €TTC.

2ème prix : les 15 ouvrages dont FLEURUS EDITIONS est l'éditeur tels que listés en annexe du règlement d'une valeur totale de 90,45€TTC.

3ème prix : les 10 ouvrages dont FLEURUS EDITIONS est l'éditeur tels que listés en annexe du règlement, d'une valeur totale de 69,70 €TTC.

4ème prix : les 9 ouvrages dont FLEURUS EDITIONS est l'éditeur tels que listés en annexe du règlement d'une valeur de 63,75 €TTC.

5ème prix : les 8 ouvrages dont FLEURUS EDITIONS est l'éditeur tels que listés en annexe du règlement d'une valeur de 54,95 €TTC.

6ème prix: les 5 ouvrages dont FLEURUS EDITIONS est l'éditeur tels que listés en annexe du règlement d'une valeur totale de 33,70 €TTC.

7ème prix au 10ème prix: les 3 ouvrages dont FLEURUS EDITIONS est l'éditeur tels que listés en annexe du règlement d'une valeur totale de 20,95 €TTC.

ARTICLE 7 : MODALITES DE MISE EN POSSESSION DES PRIX

7.1. Les gagnants seront avisés personnellement par mail à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation lors de leur participation au Tirage au sort, au plus tard 3 (trois) mois après la réalisation du tirage au sort par FLEURUS EDITIONS.

Le prix ne peut être échangé contre d'autres prix, ni contre des espèces, ni contre tout ou autre bien ou service, à la demande des participants.

Les prix offerts aux gagnants sont nominatifs et ne peuvent être attribués à une autre personne.

FLEURUS EDITIONS se réserve toutefois la possibilité, en cas de force majeure, de remplacer le prix offert par un autre prix de même valeur.

7.2. Pour le 1er Prix :

Le gagnant devra se rapprocher de la société « Siblu » afin de lui communiquer la date du séjour au Camping choisie dans les périodes définies à l'article 6 ainsi que ses coordonnées.

Le gagnant du séjour au Camping devra se conformer au règlement de la société « Siblu » pour pouvoir bénéficier de son prix.

La société « Siblu » enverra au gagnant par mail ou par voie postale à l'adresse que le gagnant lui a fourni, un bon comportant le numéro du service de réservation que le gagnant devra contacter pour faire enregistrer sa réservation, sous réserve de disponibilité à la date choisie par le gagnant.

En cas d'indisponibilité du gagnant du 1er prix aux dates proposées pendant les périodes proposées, la responsabilité de FLEURUS EDITIONS ne saurait être engagée et aucune compensation d'aucune sorte ne sera offerte.

7.3. 2ème au 10ème Prix :

La remise de ces prix se fera par courrier postal, trois mois au plus tard après la notification aux gagnants. Les ouvrages seront adressés aux gagnants à l'adresse indiquée sur leur bulletin de participation, et où ils font élection de domicile.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE

8.1. La participation au Tirage au sort implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

8.2. En conséquence, FLEURUS EDITIONS ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet,

- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du tirage au sort, notamment dû à des actes de malveillances externes,

- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication,

- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée,

- des problèmes d'acheminement,

- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique,

- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant,

- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au tirage au sort ou ayant endommagé le système d'un participant.

8.3. Il est précisé que FLEURUS EDITIONS ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du Tirage au sort, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au Tirage au sort se fait sous l'entière responsabilité des participants.

8.4. La responsabilité FLEURUS EDITIONS ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

8.5. FLEURUS EDITIONS est dégagée de toute responsabilité en cas de problème d'acheminement ou de perte de courrier postal.

FLEURUS EDITIONS décline toute responsabilité quant à l'acheminement, la qualité et l'état du lot à la livraison.

8.6. En outre la société FLEURUS EDITIONS ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas d'incident/accident survenu à l'occasion du séjour faisant l'objet du 1er prix. FLEURUS EDITIONS décline toute responsabilité en cas d'annulation de la part d'un des gagnants.

8.7. FLEURUS EDITIONS se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le Tirage au sort en cas de fraude ou de dysfonctionnement faussant la détermination des gagnants.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du tirage au sort sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite loi « Informatique et Libertés », et au Règlement Européen relatif à la Protection des Données personnelles (RGPD) n°2016/679, les participants sont informés que les données nominatives retranscrites sur le bulletin de participation au tirage au sort sont enregistrées par FLEURUS EDITIONS, ce que les participants acceptent expressément.

Les données à caractère personnel recueillies et traitées par FLEURUS EDITIONS ont pour finalité la prise en compte de leur participation au tirage au sort et pour les gagnants du Tirage au sort l'envoi des prix et seront conservées par FLEURUS EDITIONS pendant une durée allant jusqu'à 4 (quatre) mois après la réalisation du Tirage au sort pour les participants n'ayant pas gagné et jusqu'à 12 (douze) mois après la réalisation du Tirage au sort pour les gagnants.

Les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant, qu'ils pourront exercer auprès de FLEURUS EDITIONS, à l'adresse suivante :

FLEURUS EDITIONS – Jeu La rentrée des petits – 57 rue Gaston Tessier, 75019 PARIS.

FLEURUS EDITIONS n'est pas responsable du traitement effectué par la société « Siblu » des données personnelles collectées par cette dernière auprès du gagnant du 1er prix pour la mise à disposition de son prix. La responsabilité de FLEURUS EDITIONS ne pourra pas être recherchée en cas de non-respect par la société « Siblu » des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de protection des données personnelles.

ARTICLE 10: COPIE DU PRESENT REGLEMENT

Il est rappelé que le simple fait de participer au Tirage au sort implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le présent règlement est déposé à la SCP TEBOUL, NIVOLLET, LAVILLAT, Huissier de Justice, 162 rue de Paris, 92190 MEUDON.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à l'adresse suivante : FLEURUS EDITIONS – Tirage au sort - La rentrée des petits – 57 rue Gaston Tessier, 75019 PARIS.

Il ne sera répondu à aucune autre demande orale concernant le Tirage au sort.

ARTICLE 11 : LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par la société FLEURUS EDITIONS. Tout litige né à l'occasion du présent Tirage au sort sera soumis aux tribunaux compétents.

2ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Abécédaire des bébés	978 2 215 142 270	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les poules	978 2 215 143 208	4,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les canards	978 2 215 143 451	4,95 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Apprendre à lire	978 2 215 161 066	4,60 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Pompiers	978 2 215 141 341	8,15 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Les émotions	978 2 215 145 882	8,15 €
	L'IMAGERIE	L'éveil	978 2 215 144 885	11,95 €
	L'IMAGERIE EN PHOTOS	Les saisons	978 2 215 160 229	5,95 €
	L'IMAGERIE EN PHOTOS	Les animaux de la savane	978 2 215 160 236	5,95 €
	CAHIER D'ACT. P'TIT CHAMPIONS	Le football	978 2 215 160 380	4,95 €
	PRINCESSE PARFAITE	Zoé à l'école	978 2 215 142 157	6,10 €
	AUTOCOLLANTS DES TOUT-PETITS	La maternelle	978 2 215 141 563	2,95 €
	AUTOCOLLANTS DES TOUT-PETITS	Les couleurs	978 2 215 068 242	2,95 €
	AUTOCOLLANTS DES TOUT-PETITS	Les chiffres	978 2 215 067 139	2,95 €
	POUR LES ENFANTS	Les pompiers	978 2 215 145 066	5,95 €
3ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS BILINGUE GD	Imagerie des bébés bilingue	978 2 215 142 386	9,95 €
	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	L'éveil	978 2 215 145 714	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les chiens	978 2 215 144 342	4,95 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Le pot	978 2 215 088 875	4,60 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Alphabet	978 2 215 063 445	8,15 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Pompiers	978 2 215 141 341	8,15 €
	PRINCESSE PARFAITE	Zoé à l'école	978 2 215 142 157	6,10 €
	C'EST LA VIE	Je suis content	978 2 215 161 011	5,95 €
	POUR LES ENFANTS	Les chateaux forts	978 2 215 144 991	5,95 €
	POUR LES ENFANTS	La mer	978 2 215 145 004	5,95 €
4ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS BILINGUE GD	Imagerie des bébés bilingue	978 2 215 142 386	9,95 €
	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	L'éveil	978 2 215 145 714	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les chiens	978 2 215 144 342	4,95 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Le pot	978 2 215 088 875	4,60 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Alphabet	978 2 215 063 445	8,15 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Pompiers	978 2 215 141 341	8,15 €
	PRINCESSE PARFAITE	Zoé à l'école	978 2 215 142 157	6,10 €
	C'EST LA VIE	Je suis content	978 2 215 161 011	5,95 €
	POUR LES ENFANTS	Les chateaux forts	978 2 215 144 991	5,95 €

5ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	L'éveil	978 2 215 145 714	9,95 €
	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Les animaux	978 2 215 160 540	9,95 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Le pot	978 2 215 088 875	4,60 €
	ÇA SERT À QUOI ?	L'école	978 2 215 083 290	4,60 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Apprendre à lire	978 2 215 161 066	4,60 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Maternelle	978 2 215 088 684	8,15 €
	L'IMAGERIE DES TOUT-PETITS	Premiers mots	978 2 215 061 854	8,15 €
	CAHIER D'ACT. P'TIT CHAMPIONS	Le football	978 2 215 160 380	4,95 €
6ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	L'éveil	978 2 215 145 714	9,95 €
	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Les animaux	978 2 215 160 540	9,95 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Le pot	978 2 215 088 875	4,60 €
	ÇA SERT À QUOI ?	L'école	978 2 215 083 290	4,60 €
	ÇA SERT À QUOI ?	Apprendre à lire	978 2 215 161 066	4,60 €
7ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Les animaux	978 2 215 160 540	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les poules	978 2 215 143 208	4,95 €
	POUR LES ENFANTS	La terre	978 2 215 144 489	5,95 €
8ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Les animaux	978 2 215 160 540	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les poules	978 2 215 143 208	4,95 €
	POUR LES ENFANTS	La terre	978 2 215 144 489	5,95 €
9ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Les animaux	978 2 215 160 540	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les poules	978 2 215 143 208	4,95 €
	POUR LES ENFANTS	La terre	978 2 215 144 489	5,95 €
10ème prix	IMAGERIE DES BÉBÉS GD FORMAT	Les animaux	978 2 215 160 540	9,95 €
	C'EST QUOI ÇA ?	Les poules	978 2 215 143 208	4,95 €
	POUR LES ENFANTS	La terre	978 2 215 144 489	5,95 €